

Thursday, May 19, 2011

The Honourable Laurel Broten, MPP
Ontario Ministry of Children and Youth Services
ServiceOntario INFOline
M-1b114, Macdonald Block
900 Bay Street
Toronto, ON M7A 1N3

RECEIVED
JUN / . 2011
alPHa

Dear Minister Broten,

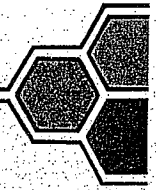
On behalf of the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit, I am writing to express concerns about the Ministry of Children and Youth Services' recent announcement to modify the universal postpartum interventions within the Healthy Babies, Healthy Children (HBHC) program. Specifically, the proposed elimination of the existing postpartum phone call and home visit as a requirement of HBHC, slated to be implemented January 2012.

Through Ottawa Public Health's HBHC program a public health nurse contacts new parents within 48 hours of hospital discharge, completes a brief assessment, outlines program services available and offers a home visit. Last year, 95% of new mothers in Ottawa received a postpartum contact.

While the Ottawa Board of Health welcomes some of the changes implemented by the Ministry to strengthen Early Years Programs, such as the ability to hire a social worker, the Board is concerned about weakening the program's universal nature if the postpartum call and home visit are only offered to families at risk. Universal programs help ensure that no one "falls through the cracks" and help avoid the stigma associated with participation in a "high risk" program. The universal postpartum services are valued by new parents who frequently credit the program with enabling them to cope with the transition to parenting. Community partners rely on the HBHC program for early identification of clients in need who require further intervention.

The Ottawa Board of Health is also concerned about the proposed new screening tool that places a greater burden on hospital staff who has limited time to complete a psycho-social assessment within the 24 to 48 hours that new mothers generally spend in hospital. If HBHC postpartum interventions do not reach all families after they leave hospital, health problems that emerge after discharge may go undetected, leaving families without appropriate support.

Health issues currently addressed through universal contact with new parents include postpartum mood disorders, breastfeeding challenges, and significant jaundice and pathological hyperbilirubinemia in infants, particularly with whom breastfeeding has not been fully established - all of which peak after the discharge from hospital.



In light of the value of universal interventions with new parents, , the Ottawa Board of Health urges the Ministry of Children and Youth Services to critically review and revise the proposed changes to the HBHC program requirements. The Board recognizes that the funding levels for the HBHC program have not kept pace with the amounts required to deliver on the mandate, but reducing that mandate is not the best option to manage the mismatch between growing needs and a frozen budget.

We look forward to our ongoing collaboration toward our common goal of improving outcomes for children and their families.

I thank you for your attention in this matter.

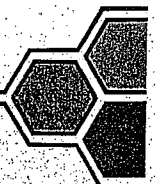
Sincerely,



Diane Holmes
Chair, Board of Health for the City of Ottawa Health Unit

c.c.

Hon. Margaret Best, Minister of Health Promotion & Sport
Hon. Deb Matthews, Minister of Health & Long- Term Care
Dr. Arlene King, Chief Medical Officer of Health
Dr. Robin Williams, Associate Chief Medical Officer of Health
Linda Stewart, Executive Director, alPHa
City of Ottawa Mayor, Jim Watson
Hon. Dalton McGuinty, MPP, Ottawa South
Hon. Bob Chiarelli, MPP, Ottawa West Nepean
Hon. Yasir Naqvi, MPP, Ottawa Centre
Hon. Lisa MacLeod, MPP, Nepean-Carleton
Hon. Madeleine Meilleur, MPP, Ottawa-Vanier
Hon. Phil McNeely, MPP, Ottawa-Orleans



Le jeudi 19 mai 2011

L'honorable Laurel Broten, députée provinciale
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario
Ligne INFO de ServiceOntario
Édifice MacDonald, bureau M-1b114
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1N3

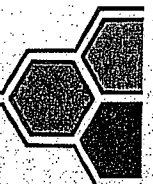
Madame la Ministre,

Je vous écris au nom du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa afin de vous faire part de nos inquiétudes par rapport à la récente annonce du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario relativement à la modification des interventions postnatales systématiques par les infirmières en santé publique dans le cadre du programme *Bébés en santé, enfants en santé* (programme BSES). Ces inquiétudes concernent plus précisément la proposition de rendre l'appel téléphonique et la visite à domicile suivant l'accouchement, qui sont effectués dans le cadre du programme BSES, facultatifs à compter de janvier 2012.

Dans le cadre du programme BSES de Santé publique Ottawa, une infirmière en santé publique communique avec les nouveaux parents dans les 48 heures qui suivent leur congé de l'hôpital afin de mener une brève évaluation, de présenter les services offerts dans le cadre du programme et d'offrir une visite à domicile. L'an passé, 95 p. 100 des nouvelles mères d'Ottawa ont été jointes après l'accouchement.

Même si le Conseil de santé accueille favorablement certains des changements mis en œuvre par le Ministère pour renforcer les programmes de la petite enfance, notamment en ce qui a trait à la possibilité d'engager un travailleur social, il est cependant inquiet de l'affaiblissement du caractère systématique du programme BSES qui surviendrait si l'appel téléphonique et la visite à domicile effectués après la naissance ne touchaient plus que les familles à risque. Les programmes systématiques visent à voir à ce que personne ne « passe à travers les mailles » et à éviter la stigmatisation attribuable à la participation à un programme destiné aux « personnes à risque élevé ». Les prestataires du programme BSES mentionnent souvent que c'est grâce à celui-ci qu'ils ont pu gérer la grande anxiété et le sentiment de détresse qu'ils ont vécus au cours de leurs premiers jours en tant que parents. De plus, les organismes partenaires dépendent des évaluations effectuées par le personnel du programme BSES pour cerner les clients qui ont besoin de leurs services.

Le Conseil de santé s'inquiète également du nouvel outil d'évaluation proposé qui alourdit la charge de travail du personnel hospitalier, qui dispose de peu de temps pour effectuer une évaluation psychosociologique auprès de mères pendant leur séjour en milieu hospitalier, d'une durée habituelle de 24 à 48 heures. Si les interventions postnatales ne touchent pas toutes les familles après leur congé de l'hôpital, les problèmes de santé qui apparaîtront par la suite pourraient passer inaperçus, et les familles seront alors laissées à elles-mêmes.



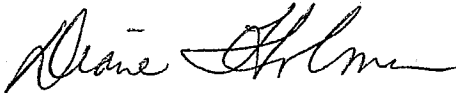
Le programme BSES, grâce à son suivi systématique auprès des nouveaux parents, permet de déceler un certain nombre de problèmes graves dont : les troubles de l'humeur liés à la dépression postpartum, les difficultés à allaiter, les cas graves de jaunisse ou d'hyperbilirubinémie chez les nouveau-nés, surtout chez ceux dont la mère éprouve des difficultés à allaiter. Ce sont tous des problèmes qui tendent à s'aggraver après que la mère ait obtenu son congé de l'hôpital.

À la lumière de la valeur des interventions auprès des nouveaux parents, le Conseil de santé recommande avec insistance au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de réexaminer minutieusement ses propositions de changements aux exigences du programme BSES. Le Conseil reconnaît que les fonds affectés au programme BSES ne correspondent pas aux fonds requis pour remplir le mandat du programme, mais le fait de réduire ce mandat ne s'avère aucunement la solution de choix pour pallier à la disparité entre des besoins toujours grandissants et un budget restreint.

Nous espérons pouvoir travailler de concert avec vous afin d'atteindre notre objectif commun, qui est d'assurer le bien-être des enfants et de leur familles.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Diane Holmes
Présidente, Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa

c.c.

L'honorable Margaret Best, ministre de la Promotion de la santé et du Sport
L'honorable Deb Matthews, ministre de la Santé et des Soins de longue durée
D^{re} Arlene King, médecin hygiéniste en chef
D^{re} Robin Williams, médecin hygiéniste adjointe
Linda Stewart, directrice exécutive, alPHa
Le maire de la Ville d'Ottawa, Jim Watson
L'honorable Dalton McGuinty, député provincial, Ottawa-Sud
L'honorable Bob Chiarelli, député provincial, Ottawa-Ouest-Nepean
L'honorable Yasir Naqvi, député provincial, Ottawa-Centre
L'honorable Lisa MacLeod, députée provinciale, Nepean-Carleton
L'honorable Madeleine Meilleur, députée provinciale, Ottawa-Vanier
L'honorable Phil McNeely, député provincial, Ottawa-Orléans

